

Avis de constitution

SOCIETE « AGRITECH FOR AFRICA » en abrégé « AFA SARL »

Siège Abidjan-Cocody Belles Côte Sipim – Riviera  
Palmeraie, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AGRITECH FOR AFRICA » en  
abrégé « AFA SARL »

Objet :

- L'ingénierie Informatique
- Technologies Agricoles
- Robotiques
- Formation .

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan-Cocody Belles Côte Sipim – Riviera  
Palmeraie, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M DIETY OUEHI GILLES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01128 du 08/03/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13392/GTCA/RC/2024 du 08/03/2024

